

## Question 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

**1 – Faut-il mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège et lycée ?**

### ↪ **Constats**

Le métier d'enseignant ne se résume pas aux fonctions d'enseigner mais couvre désormais aujourd'hui un champ plus large : celui de l'éducation. De plus en plus, on demande à l'enseignant de jouer les différents rôles : parents, travailleur social, conseiller d'orientation, éducateur spécialisé.

**Suite à ce constat, plusieurs questions se posent :**

- Le rôle éducatif ou le modèle d'éducation relève-t-il de la propre initiative de l'enseignant, d'un choix de société ou le cadre doit-il être défini par l'institution ?
- L'enseignant est-il préparé aux rôles qui s'imposent à lui ?
- Dispose-t-il des moyens et des outils adaptés pour faire face à l'évolution du métier ?

### ↪ **Propositions**

Tout le monde s'accorde à dire que les contraintes sociales changent. Par conséquent, le métier d'enseignant doit évoluer et s'adapter. L'institution trop figée actuellement doit l'y préparer.

Il apparaît nécessaire de travailler sur trois niveaux :

- *Le recrutement*  
Il faut que l'institution définisse avec plus de clarté le rôle d'enseignant, qu'elle revoie les modalités de recrutement en insistant sur la faculté de relation à l'enseigné, le savoir être et les techniques de transmission du savoir.  
Il s'agirait, pour le jury, de ne pas s'en tenir aux connaissances disciplinaires ou théoriques mais d'évaluer au moment du recrutement les potentialités du candidat.
- *La formation initiale*  
Le volume de formation consacré à la relation enseignant/enseigné, au savoir être, aux techniques pédagogiques doit être plus développé et prendre appui sur des questions pratiques et concrètes de situations vécues en établissement scolaire.
- *La formation continue*  
Il faudrait revoir le champ de l'évaluation et du soutien pédagogique de même que celui de l'accompagnement et de l'analyse des pratiques.  
Pour cela, il est prioritairement nécessaire de développer les notions d'équipe éducative et d'adaptabilité.

L'enseignant doit pouvoir exprimer simplement son mal être, ses difficultés, et l'institution doit se donner les moyens de l'entendre et d'y répondre.

Peut-on enseigner toute sa vie ? L'institution ne devrait-elle pas donner la possibilité aux enseignants de se reclasser professionnellement ?

**2 – Faut-il développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire (orientation, surveillance, santé et social, inspection, administratif et ouvrier) et mieux les articuler avec les métiers de l'enseignement ?**

La notion d'équipe éducative ne prend pas le même sens dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Dans le primaire, l'enseignant est en permanence devant les mêmes élèves, alors que dans le secondaire il est confronté à une multiplicité de classes et de collègues.

## ↪ **Constats**

Dans le second degré, il existe bien souvent un fossé entre l'équipe pédagogique et les autres personnels de l'établissement (ATOSS). Les relations entre l'équipe pédagogique et les autres métiers de l'éducation ne se conjuguent souvent qu'en cas de problèmes pour parer à des situations d'urgence.

## ↪ **Propositions**

- *A l'interne, dans l'établissement*

Il faut définir un objectif commun à l'ensemble des personnels pour une politique et une culture communes : projet d'établissement.

Les personnels ATOSS ont un rôle éducatif prédominant à jouer autant que les autres personnes.

Pour organiser le travail en équipe, il faudrait revoir le temps de présence de chacun, en particulier celui des enseignants, dans les l'établissement : cf. organisation du temps de travail des enseignants en Angleterre.

L'objectif étant de permettre d'organiser des temps de réflexion pour l'ensemble des personnels.

- *A l'externe, avec les partenaires*

Il faut arriver à penser partenariat (enseignants, personnels médical, social, administratif et services), avoir un regard croisé pour atteindre des objectifs communs en parfaite cohésion.

Les regards croisés dans le cas d'analyse d'établissement devraient être un travail normal et régulier et dépasser les situations dramatiques.

L'ensemble des acteurs de l'Education nationale (Rectorat, Inspection académique...) doit intégrer la notion de regard croisé et de travail en équipe.

Pour l'application de ces concepts, est-ce à l'institution de prévoir un cadrage ou doit-on laisser l'autonomie aux EPLE ?

### **3 – Faut-il renforcer le rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissement ?**

## ↪ **Constats**

Dans le premier degré comme dans le second degré, les directeurs d'écoles et les chefs d'établissement doivent assumer des tâches pédagogiques et administratives. De plus en plus ces dernières prennent du poids sur le pédagogique, et de ce fait, les chefs d'établissement doivent assumer de plus en plus de responsabilités juridiques, financières, administratives, disciplinaires...

## ↪ **Propositions**

- *Dans le premier degré*

Création d'un poste de chef de projet ayant en charge les tâches administratives de l'ensemble des écoles d'un secteur donné. Le directeur d'école pourrait se recentrer sur ses responsabilités pédagogiques.

- *Dans le second degré*

Recentrer les activités du chef d'établissement sur ses responsabilités essentielles d'ordre pédagogique et éducatif et le pilotage du projet d'établissement.

Il doit garder pleinement son rôle d'animateur d'équipe éducative.

Pour se faire, il est nécessaire qu'il soit secondé par un ou plusieurs collaborateurs dans la gestion des tâches administratives, financières et d'intendance.

Dans ce cadre, on pourrait envisager que le chef d'établissement soit plus formé à des fonctions d'animateur d'équipes et de projet, à la définition d'objectifs et à l'évaluation où la notion de management serait intégrée aux critères de recrutement.

Les métiers de l'école devraient s'orienter en terme de recrutement, de formation initiale et continue sur les notions de :

- ❑ définition de projet éducatif commun à l'ensemble des personnels de l'établissement
- ❑ d'élaboration d'objectifs
- ❑ de travail en équipe
- ❑ d'évaluation des résultats.

## **04 – Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail**

Constat n°1 : Notre système éducatif considère qu'il y a une filière noble ou « normale » et des filières « béquilles » à destination des élèves en difficulté.

- Il est courant de dire qu'un CP raté est une scolarité ratée.

En constatant le taux d'illettrisme à l'entrée au Collège (et ce, même si les chiffres sont à prendre avec quelque recul), on peut se demander s'il faut repenser totalement le système de la formation initiale et ce, dès le début, dès l'école maternelle.

Dès lors qu'on s'interroge sur l'aide à apporter aux élèves précocement en difficulté, se pose la question de la « médicalisation » systématique des enfants, par exemple par le recours aux R.A.S.E.D. Cette aspect est très important car il est évident que sortir un élève de la « norme » est bien plus facile que de l'y faire à nouveau entrer.

- Faut-il passer la fin de la scolarité obligatoire de 16 à 18 ans ?

Quelques 60 000 élèves quittent chaque année le système éducatif sans aucune qualification. La plupart sort de ce système avec un sentiment de rejet. La rupture est totale. Or on est obligé de constater qu'il y a peu de possibilité de réintégrer l'école quand on l'a quittée et peu de motivation à revenir vers un système dont on s'est senti exclu.

**La question n'est pas l'âge de fin de scolarité obligatoire ; il n'est pas nécessaire de le passer à 18 ans.**

*Il est en revanche important de travailler sur la diversification des activités, des apprentissages et des parcours pour que les élèves et notamment ceux en difficulté trouvent ou retrouvent un intérêt à l'école.*

**Constat n°2 : L'orientation précoce vers la voie professionnelle est souvent préconisée par les enseignants de la filière « noble » car elle permet de se délester des élèves à problèmes.**

Le danger de l'orientation imposée en filière professionnelle est qu'elle constitue avant tout un non-choix pour l'élève concerné, une orientation par défaut.

De plus, il est urgent de d'interroger sur la pertinence d'organiser une opération d'incitation à l'orientation vers les métiers manuels lorsque l'on sait par ailleurs que le taux d'insertion professionnelle des élèves titulaires d'un CAP ou d'un BEP n'est pas une évidence et que les études prospectives annoncent, à court et moyen terme, des besoins massifs du marché de l'emploi en publics de niveaux II et III.

En conclusion, Il paraît urgent de travailler plutôt sur l'aspect « orientation des élèves ».

En effet, il est nécessaire d'aider les élèves dans leurs recherches d'orientation professionnelle et plus seulement dans leurs recherches d'établissements scolaires. Il faut effectivement aider les élèves à structurer leurs réflexions sur l'avenir professionnel car la plupart n'ont aucune idée de ce qu'ils souhaitent réellement faire plus tard et ce, d'autant qu'ils ne savent pas quels métiers existent, comment est constituée une entreprise, etc.

C'est en ce sens que l'intégration du monde du travail dans l'école et que l'augmentation de la part professionnelle dans le système éducatif sont intéressantes. Cela permettrait peut-être de re-motiver les élèves en difficulté et cela permettrait aux autres élèves d'être moins perdus quand se pose à eux la question de l'orientation post-bac.

**Constat n°3 : si la VAE constitue à la fois une « révolution culturelle » dans le système éducatif et un progrès social énorme, il n'en reste pas moins que le système d'accès des adultes à la formation continue reste totalement inégalitaire.**

On constate que si les différences sociales ont été atténuées au niveau de la formation initiale, tel n'est pas le cas au niveau de la formation continue.

En effet, si l'accès au baccalauréat est maintenant plus facile pour les élèves issus des CSP les plus basses, il n'en est absolument pas de même pour l'accès à la formation continue.

Il faut savoir, par exemple, qu'un jeune cadre parisien a 40 fois plus de chances d'accéder à la formation professionnelle continue qu'une ouvrière textile du Berry.

La finalité de la formation continue pour une entreprise reste encore le plus souvent l'adaptation au poste de travail, l'employabilité immédiate.

Le concept de formation tout au long de la vie et de professionnalisation durable est surtout exprimé et affiché par le service public de formation.

Si la démarche VAE a été mise en place en France et qu'elle connaît autant de succès, c'est que le diplôme est culturellement très important dans notre pays. D'ailleurs, un diplôme est avant tout un sésame vers l'emploi. Sans diplôme, il n'est que peu possible de s'intégrer professionnellement et donc socialement.

Ainsi, un diplôme obtenu dans le cadre de la VAE apporte une reconnaissance professionnelle et sociale importante, notamment lorsque la formation initiale n'est pas en rapport avec l'activité professionnelle de l'individu.

Dans le cadre d'une démarche VAE, on valide les compétences au travers des activités professionnelles du candidat (discours basé sur du déclaratif à tenir devant un jury mixte, composé de professionnels et de personnels de l'Education nationale).

Si aujourd'hui le diplôme obtenu dans le cadre d'une démarche VAE n'est pas encore pleinement reconnu dans les mentalités françaises, il permet en tous cas au lauréat d'avoir le choix : le choix d'évoluer professionnellement, financièrement, le choix de changer d'entreprise, le choix de reprendre ses études, etc.

Aujourd'hui, l'accompagnement VAE est encore peu développé. Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire pour les candidats malchanceux (environ 5% des candidats) car aujourd'hui, il n'y a aucun moyen d'évaluer les dégâts psychologiques causés en cas d'échec.

*Or, il apparaît nécessaire de structurer cette démarche d'accompagnement VAE et d'en professionnaliser les acteurs. Cela permettrait aux candidats chanceux et malchanceux de bénéficier de conseils en formation complémentaire ou en direction d'un autre diplôme plus adapté, etc.*

## **12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

Trois constats ont été effectués :

1. La réussite scolaire a été définie selon trois critères. La réussite scolaire c'est permettre à :
  - ❑ une personne d'être instruite, c'est à dire d'avoir des connaissances de bases (savoir lire, écrire, compter, avoir des références culturelles, historiques, scientifiques, etc.);
  - ❑ une personne d'être un citoyen respectueux des valeurs permettant de vivre en société (liberté, égalité, fraternité, respect d'autrui, laïcité par exemple);
  - ❑ une personne d'être apte à s'insérer socialement et professionnellement.
  
2. Aujourd'hui, la place des parents et des partenaires extérieurs de l'École est une place ambivalente. L'école est jugée trop hermétique, pas assez ouverte aux parents et aux partenaires extérieurs. L'école n'adapte pas sa communication aux parents. Dans le même temps, l'école a des difficultés à rencontrer les parents qui font peu d'efforts. Ainsi, les réunions parents d'élèves sont-elles peu fréquentées et quand elles le sont, c'est souvent par les parents dont les enfants ne connaissent aucune difficulté.
  
3. Les difficultés économiques, sociales et sociétales ont bien évidemment un impact majeur sur l'école. Seul un énorme travail en partenariat permettra de résoudre les difficultés qui se posent à l'école.

### **Propositions**

1. Promouvoir des voies de réussite des élèves autres que les études supérieures longues : valoriser les métiers dits "manuels" en changeant les représentations dans l'esprit des parents et dans l'esprit des enseignants.
  
2. Il convient de promouvoir une communication qui permette, dans un esprit de partenariat, aux parents de se sentir accueillis à l'école et à l'école d'être à l'aise dans ses relations avec les parents. Par exemple, il faudrait développer des rencontres systématiques entre l'école et la famille et des médiations pour faciliter l'accès des familles qui spontanément ne viennent pas à l'école.
  
3. Il est nécessaire de repérer et de traiter différemment et de manière précoce les difficultés rencontrées par les enfants.
  - ❑ former les enseignants aux repérages précoces des difficultés;
  - ❑ développer des dispositifs du type RASED qui permettent la prise en charge très précoce des enfants en difficultés;
  - ❑ développer des actions partenariales avec les associations extérieures à l'école et qui permettent l'épanouissement de l'enfant : activités culturelles ou sportives.